



Asnières, le 07 mars 2023

Attestation Produits UAB
R(UE) 2018/848 - RCE 834/2007
Directeur Affaires Règlementaires
Pierre BECID
Tél. +33 (0)1 84 86 10 45
Fax +33 (0)1 84 86 10 33
pierre.becid@compo.fr

ATTESTATION DE STATUT PRODUIT « UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous certifions que les produits mis en marché par notre société COMPO France SAS ayant une allégation « Utilisables en Agriculture Biologique » sont conformes :

- aux réglementations en vigueur qui les concernent,
- et notamment au Règlement (UE) 2018/848 du Parlement Européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil.

Ils sont en particulier conformes au Règlement d'exécution (UE) 2021/1165 de la Commission du 15 juillet 2021 autorisant l'utilisation de certains produits et substances dans la production biologique et établissant la liste de ces produits et substances

Fait pour valoir ce que de droit,

Pierre BECID
Directeur Affaires Règlementaires